



Diplôme d'Etat d'ingénierie sociale (DEIS)

Ce diplôme atteste de compétences pour exercer des fonctions d'expertise, de conseil, de conception, de développement et d'évaluation appliquées aux domaines des politiques sociales et de l'intervention sociale.

Le diplôme d'Etat d'ingénierie sociale (DEIS) est accessible par la voie de la validation des acquis de l'expérience.

La formation qui y prépare est organisée dans le cadre d'une convention de coopération entre une université ou un établissement d'enseignement supérieur et un établissement de formation préparant aux diplômes de travail social.

Conditions d'accès à la formation

Le candidat qui souhaite intégrer cette formation doit justifier :

- ✦ soit d'un diplôme au moins de niveau II relevant du code de l'action sociale et des familles (DEMF, CAFDES, CAFERUIS)
- ✦ soit d'un diplôme correspondant au moins à cinq ans d'études supérieures ou d'un diplôme homologué ou enregistré au RNCP au niveau I
- ✦ soit d'un diplôme au moins de niveau III relevant du code de l'action sociale et des familles (DEASS, DEES, DEEJE, DEETS, DCESF, DEFA) et justifier de 3 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'intervention sociale
- ✦ soit d'un diplôme au moins de niveau III relevant du code de la santé et justifier de cinq ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'intervention sociale
- ✦ soit d'un diplôme correspondant au moins à 3 ans d'études supérieures ou d'un diplôme homologué ou enregistré au RNCP au niveau II et justifier de trois ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'intervention sociale
- ✦ soit appartenir au corps des directeurs ou éducateurs de la PJJ, au corps des directeurs, chefs de service ou conseillers d'insertion et de probation de l'administration pénitentiaire et justifier de trois ans d'expérience professionnelle dans l'intervention sociale

Dans tous les cas, les candidats doivent satisfaire à la procédure d'admission (dossier et entretien) organisée par chaque établissement de formation.

La formation

La formation comprend **700 heures d'enseignement théorique et 5 semaines de formation pratique (175 heures)**. La formation est organisée **sur une amplitude maximum de 6 semestres**

Enseignement théorique - domaines de formation

- Domaine de formation 1 :** Production de connaissances - 300 heures
- o UF1.1 Outils conceptuels d'analyse
 - o UF1.2 Langues, cultures et civilisations
 - o UF1.3 Démarches de recherche en sciences humaines et sociales
- Domaine de formation 2 :** conception et conduite d'actions - 250 heures
- o UF2.1 Politiques sociales
 - o UF2.2 Epistémologie
 - o UF2.3 Ingénierie
- Domaine de formation 3 :** communication, ressources humaines - 150 heures
- o UF3.1 Gestion et dynamique des ressources humaines
 - o UF3.2 Information et communication

Enseignement pratique 5 semaines (175 heures)

Il se déroule sous la forme d'une étude de terrain réalisée collectivement dans le cadre d'une proposition formulée par une organisation et validée par l'établissement de formation

L'examen

L'examen comporte **3 épreuves de certification** chacune validant un domaine de compétences correspondant à un domaine de formation. Chaque épreuve doit être validée séparément sans compensation des notes.

- ✦ Epreuves organisées en cours de formation :
 - o épreuve ingénierie de développement : présentation et soutenance d'un rapport d'étude réalisé collectivement
 - o épreuve communication ressources humaines : rédaction d'un article
- ✦ Epreuve organisée en fin de formation : rédaction et soutenance d'un mémoire de recherche à dimension professionnelle

Après le diplôme

Diplôme enregistré au niveau I du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), il permet d'occuper des postes de type chargé de mission, conseiller technique, chargé de développement, chargé d'étude, coordonnateur de projet..

La formation est sanctionnée par l'attribution du diplôme d'Etat d'ingénierie sociale (DEIS), délivré par le préfet de région (DR-JSCS) et le recteur d'académie

Modalités particulières :

La formation est organisée en coopération entre une université et un établissement de formation préparant aux diplômes de travail social.

Cette coopération permet aux étudiants qui le souhaitent de suivre de façon concomitante une formation préparant à un diplôme de master.

Des allègements et dispenses de domaines de formation peuvent être accordés, notamment aux titulaires du CAFERUIS, du DSTS et du CAFDES